



## L'agriculture au Maroc



### Un secteur clé de l'économie marocaine

L'agriculture occupe une **place de premier rang dans l'économie marocaine**, représentant entre **13 % et 15 %** du PIB selon les années.

Le pays, soumis à des influences climatiques diverses (méditerranéennes, atlantiques, arides), dispose d'un riche éventail de produits régionaux.

L'évolution du PIB agricole (PIBA) est en hausse constante. Il se positionne aujourd'hui au dessus du seuil des **10,8 Md EUR**, contre **6,9 Md EUR** en 2008.

- ▶ Le secteur agricole emploie **40 %** de la population active (jusqu'à **80 % en milieu rural**) et constitue le premier pourvoyeur d'emploi du pays avec plus de 4 millions d'emplois.
- ▶ Le Maroc dispose d'une surface agricole utile (**SAU**) de **8 M d'hectares**, contre **450 000** en 2008.
- ▶ **65 %** de la surface agricole utile (**SAU**) sont dédiés à la **culture des céréales et des fourrages**.
- ▶ **80 %** des exploitations ont une superficie inférieure à **5 hectares** et **15 %** des terres sont irriguées.
- ▶ Le taux de mécanisation des exploitations s'élève à environ **47 %**. Le Maroc ne produit que très peu d'équipement agricole, **les machines utilisées sont essentiellement importées**.
- ▶ Les importations de produits agricoles et alimentaires représentent entre **14 % et 24 % du total des importations marocaines**.
- ▶ A l'export, ces mêmes produits représentent entre **15 % et 24 % du total des exportations du pays**. Les principaux clients du Maroc sont les pays de l'Union européenne tels que l'Allemagne, la France, l'Espagne, etc. Les exportations sont passés de **1,28 M EUR** en 2008 à **1,83 M EUR** en 2015, soit une augmentation de 43 %.
- ▶ Le Maroc améliore progressivement son autosuffisance alimentaire pour certaines denrées. Ainsi le pays assure 100 % de ses besoins en viandes, fruits et légumes et de ses besoins en lait, 60 % en céréales et 50 % en sucre.

### Plan Maroc Vert

Le **Plan Maroc Vert**, initié en avril 2008, a pour objectifs de **développer et de moderniser** l'agriculture marocaine autour de **trois axes majeurs** :

- une modernisation et une mécanisation générales des cultures ;
- une reconversion vers des filières à forte valeur ajoutée ;
- une mutualisation des efforts via l'agrégation des petites exploitations.

A l'horizon 2020, la **valeur ajoutée** annuelle de la production devrait passer de **3,4 à 9 Md EUR** et les **revenus de l'agriculture devraient doubler**.

Ce Plan a d'ores et déjà contribué à faire croître la production agricole nationale de plus de 40 % depuis sa mise en œuvre. En outre, le PIB agricole s'est nettement amélioré, enregistrant une croissance annuelle moyenne de 7,7 %.

Chiffres clés du Plan Maroc Vert	
Objectifs à l'horizon 2020	
Investissements	10 Md EUR
Emploi	+ 1,5 M
PIB	14 Md EUR
Exportation	4 Md EUR
Premiers résultats (2008-2016)	
Production agricole	+ 44 %
Taux de mécanisation	Environ 47 %
Goutte-à-goutte	+ 30 000 ha

Source : Agence Marocaine pour le Développement Agricole

L'ADA est également chargé de la **mise en place des six plates-formes industrielles agroalimentaires**, les **agropoles**, prévues par le Pacte National pour l'Emergence Industrielle. Celles de Meknès et Berkane sont opérationnelles depuis respectivement 2012 et 2013. Les autres sont au stade de projet (agropole de Tadla, du Souss, du Haouz et du Gharb).

# FICHE MARCHÉ

## Des opportunités pour les entreprises françaises

La France et le Maroc échangent des produits agricoles pour lesquels ils disposent respectivement **d'avantages concurrentiels**. Ainsi, par exemple, la France exporte au Maroc du blé, des germoirs, des trayeuses et appareils de laiterie, des équipements de récolte, de battage et de nettoyage, de travail du sol, de pulvérisation, de minoterie, ainsi que des tracteurs.

Ces échanges ont été renforcés par l'**Accord entre l'Union européenne et le Maroc sur la libéralisation du commerce des produits agricoles et des produits agricoles transformés**, adopté par le Parlement européen en février 2012.

Cependant, les relations agricoles entre l'UE et le Maroc ont connu quelques instabilités, suite à **l'annulation partielle de cet accord en décembre 2015 par la Cour de Justice de l'Union européenne**. Le gouvernement marocain a alors **suspendu tout échange avec l'UE**. Mi-mars 2016, le déplacement au Maroc de Mme Frédérica MOGHERINI, Haute Représentante de l'Union européenne pour les Affaires Etrangères, a marqué la reprise des contacts.

Le Maroc se tourne actuellement vers d'autres marchés, notamment la **Russie**, avec la mise en œuvre d'un accord de libre-échange entre les deux pays. Plusieurs secteurs sont concernés, à commencer par l'agriculture. Le Maroc envisage **d'augmenter ses livraisons de produits agricoles sur le marché russe et la Russie souhaite agrandir son quota de pêche dans les eaux marocaines**.



[www.agriculture.gov.ma](http://www.agriculture.gov.ma)



[www.ada.gov.ma](http://www.ada.gov.ma)



[www.fellah-trade.com](http://www.fellah-trade.com)

## Evènement au Maroc

SIAM, Salon International de l'Agriculture au Maroc – Meknès – Chaque année, fin avril.

## Publications disponibles

Analyse et potentiel de marché « [Le marché du machinisme agricole et des équipements pour les industries agroalimentaires au Maroc](#) ». Avril 2016, 80 € HT.

Synthèse réglementaire : « [Réglementation des produits agroalimentaires au Maroc](#) ». Juillet 2014. 60€ HT

## Accompagnement

Pour toute information relative à ce secteur d'activité, contacter :  
Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM)

**Khadija EL IDRISSE, Responsable des Missions de Prospection B to B au Maroc**

**Pôle CFCIM- BUSINESS FRANCE**

**Tél. : +212 (0) 522 43 96 06**

**Fax : + 212 (0) 522 20 01 30**

**Email : [kelidrissi@cfcim.org](mailto:kelidrissi@cfcim.org)**

Retrouvez le détail de nos prestations sur [www.businessfrance.com](http://www.businessfrance.com) et [www.cfcim.org](http://www.cfcim.org)

### © 2016 – BUSINESS FRANCE

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse d'UBIFRANCE, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

### Clause de non-responsabilité

UBIFRANCE ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Toutefois, UBIFRANCE ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.

Prestation réalisée sous système de management de la performance  
certifiée BVC ISO 9001 : 2008

### Auteur :

Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM)

### Adresse :

15, avenue Mers Sultan  
20130 Casablanca  
Maroc

### Rédigée par :

Camille MASCRET

Révisée par : Raphaëlle GROUX-MONVOISIN

Version originale : mai 2011

Version actuelle : mars 2016